à débiter mensuellement de Je, sousigné-e, demande et autorise l'Église Unie du Canada au nom de la paroisse Nom et adresse l'institution financière Répartition : paroisse Nom du donateur contribution financière POUR LES INFORMATIONS, JE JOINS À CETTE mon compte de banque la somme de la Fonds M&S **AUTORISATION UN** de CHEQUE PORTANT LA MENTION <<ANNULÉ>>> comme ma

CETTE AUTORISATION PEUT, PAR NOTIFICATION ÉCRITE À LA PAROISSE, ÊTRE MODIFIÉE OU ANNULÉE EN TOUT TEMPS.



L'ÉGLISE UNIE DU CANADA



L'Église Unie du Canada 3250 Rue Bloor Ouest, suite 300 Toronto, ON M8X 2Y4





code de la paroisse

BANCAIRE AUTOMATIQUE

Pour donner priorité à mon église et à mon engagement financier à son égard, je contribue via le système C-PAR.



Guide d'offrandes mensuelles Montant de l'offrande Montant de l'offrande | Montant de l'offrande | Montant de l'offrande \$50 \$216 \$2 \$8 \$75 \$5 \$21 \$325 \$7 \$30 \$100 \$433 \$120 \$520 \$10 \$43 \$86 \$135 \$585 \$20 \$130 \$150 \$650 \$30 \$40 \$173

Basé sur 52 contributions hebdomadaires régulières.

Participez-vous à C-PAR ?







« Que j'assiste au culte ou non...

...ma paroisse a des devoirs financiers hebdomadaires auxquels je veux contribuer. J'accorde une priorité à mon église et à mon engagement financier à son égard. C'est pourquoi je contribue par le système C-PAR. »

i vous réglez vos factures d'assurance, de câble, de gaz, ou vos hypothèques par retraits automatiques, vous connaissez le principe de C-PAR qui assure des contributions régulières douze mois par an.

Un bon nombre de paroissiens utilisent C-PAR pour faire parvenir leur contribution à l'église, trouvant pratique d'automatiser leur contribution mensuelle. Désirez-vous vous y joindre?

Votre compte sera débité aux environs du 20 de chaque mois et le compte de votre paroisse recevra dans la semaine qui suit tous les montants versés par vous même et les autres paroissiens participants.



Pour adhérer à C-PAR

Lorsque votre paroisse est inscrite au système C-PAR, pour participer vousmême, il vous faut :

- 1 Décider du montant que vous voulez donner et de la répartition de cette somme (votre paroisse, fonds mission et service, autre)
- 2 Remplir la carte d'autorisation ci-contre et y joindre un exemplaire de chèque marqué « annulé ».
- 3 Donner le tout à votre trésorier ou le déposer dans le plateau des offrandes.

Avantages pour le donateur

- 1 Vous êtes un contributeur régulier, selon votre choix et vos moyens
- 2 Votre paroisse et le fonds Mission&Service continuent de recevoir votre don, même en votre absence.
- 3 Vous n'avez pas besoin de « rattraper » un retard dans votre contribution.

Avantages pour la paroisse

- 1 La trésorerie peut compter sur des rentrées financières régulières tout au long de l'année, même aux périodes creuses.
- 2 La trésorerie économise papier et travail de comptabilité.
- 3 La trésorerie évite ainsi des découverts dans le compte de la paroisse.

Ce programme de versements pour chaque paroisse est géré par l'Église Unie du Canada.

l n'y a pas de minimum pour le nombre de contributeurs pour qu'une paroisse participe à C-PAR. Évidemment, comme l'un des premiers but de C-PAR est d'assurer des rentrées régulières, la plupart des paroisses constatent que, plus nombreux sont les membres inscrits à ce mode de contribution, plus il rend de services.

Les frais d'administration demandés à la paroisse sont de \$6.- par année par membre inscrit. Pour obtenir de plus amples informations (en anglais probablement!!), veuillez vous adresser à :

L'Église Unie du Canada Contribution Pré-Autorisée Régulière 3250 Rue Bloor Ouest, suite 300 Toronto, ON M8X 2Y4

Tel: (416) 231-5931 ext 3050 (en anglais)

Fax: (416) 231-3103



Vous pouvez demander des petites cartes à déposer dans le plateau d'offrandes à la place de votre enveloppe habituelle.